

La liberté du bout des doigts

La consultation de l'atlas tactile et grands caractères des transports publics d'Ile-de-France se fait par livrets thématiques, en fonction du mode de transport et de la zone géographique choisie. Des légendes et descriptifs détaillés des lignes et changements viennent enrichir ces cartes. (©RATP/Bruno Marguerite)



Avez-vous déjà vu un aveugle prendre les transports en commun ? C'est chaque fois la même admiration devant ces personnes qui se battent pour leur liberté de mouvement. Désormais, un guide des transports en commun d'Ile-de-France adapté aux personnes aveugles et malvoyantes devrait leur faciliter la vie. A quelques réserves près ce cet atlas des transports publics n'est pour l'heure disponible que pour Paris et la petite couronne. De plus, il n'est accessible que par le biais d'associations et d'instituts spécialisés. Reste que pour ceux qui y auront accès, ce

nouvel outil leur permettra de préparer des déplacements qu'ils n'auraient jamais envisagés auparavant.

Présenté le 11 juin dernier à Paris à l'occasion du salon Autonomic, cet atlas tactile, à grands caractères et sonore des transports publics d'Ile-de-France constitue une innovation mondiale sans précédent. Il viendra notamment compléter les trois tables d'orientation en relief installées aux stations porte de Pantin, porte de la Villette et Saint-Denis Basilique. Ce nouvel atlas, lui, se compose de deux séries : une suite de cartes des réseaux métro, tramway, bus Mobilien et RER, avec un index

alphabétique des stations qui permet un repérage géographique et chronologique des arrêts et une série dédiée aux stations de changement (45) où se rencontrent les différents modes de transports publics. Des CD audio complètent le dispositif. Cet atlas a été réalisé en deux versions, une en relief pour les personnes aveugles, l'autre en grands caractères pour les malvoyants.

I.O.F.

• Plus d'infos, contacter
l'Institut pour la ville en
mouvement
au 01.53.40.95.60. Internet :
www.ville-en-mouvement.com